

## Projet éducatif

L'expérience unique de découvrir l'engagement au service des autres dans les structures de loisirs de la Ville, est l'occasion pour le service jeunesse de participer à la formation citoyenne des jeunes.

### L'engagement citoyen

Les actions engagées par le Service Jeunesse sous l'autorité du conseil municipal sont encadrées principalement par de jeunes animateurs de la commune.

Le service jeunesse devra donc tout mettre en œuvre afin d'accompagner ces jeunes adultes dans leur démarche et permettre à ces citoyens en devenir de prendre des responsabilités dans la vie de la cité.

### La notion de contrat

Ces règles devront permettre de fixer collectivement les devoirs et les droits de chacun vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis du groupe.

Les règles définies devront permettre à chacun, enfant, jeune ou adulte de trouver sa place dans la collectivité.

La concertation implique inévitablement un partage du pouvoir et favorise l'accès à l'autonomie et au respect de l'autre ; elle contribue à la prise de responsabilité.

Les équipes d'animation seront, en particulier, les garants auprès du service jeunesse du respect des lois et règlements de la République régissant le fonctionnement des structures de loisirs tout comme ceux applicables aux mineurs dans un cadre plus étendu.

### La notion de projet

Il est primordial que les équipes d'animation intègrent la notion de projet dans leur démarche pédagogique. Les activités proposées seront les supports d'une prise de responsabilité des enfants et des jeunes vis-à-vis du groupe et d'eux-mêmes.

Rendre l'enfant et le jeune autonome, acteur et critique vis à vis de son environnement, devra être l'un des objectifs contenus dans l'organisation des activités proposées.

Ainsi, la notion de projet donne du sens et une finalité à l'activité.

### Le respect de l'enfant

Il sera demandé à chaque enfant d'observer un comportement conforme à cette notion, tant envers ses camarades qu'en direction de l'ensemble des adultes, animateurs, personnels de service...

Chaque enfant est une personne à part entière ; il sera respecté pour ce qu'il est, c'est à dire un citoyen en devenir, différent de l'adulte.

Ainsi, dans un cadre d'activités collectives, le service jeunesse s'efforcera de créer les conditions indispensables d'un climat affectif et sécurisant de qualité, prenant en compte les sensibilités individuelles des enfants et des jeunes qui lui sont confiés.

Une attention toute particulière sera portée au respect du rythme de vie de chaque enfant.

### Un service public ouvert à tous

Le service jeunesse de la Ville se doit de permettre à tous les enfants relevant de sa sphère de compétence de pouvoir fréquenter les activités dont il a la charge.

Un souci permanent d'adaptation animera toutes les actions programmées afin que chacun puisse trouver sa place en

fonction de ses aptitudes.

Une attention particulière sera apportée à l'accueil des enfants et des jeunes porteurs de handicaps éventuels, qu'ils soient moteurs, sensoriels, psychologiques ou sociaux.

La prise en charge d'un enfant ou d'un jeune différent fera l'objet d'une rencontre entre sa famille, l'équipe médico-pédagogique éventuelle dont il relève, le service jeunesse et le responsable de la structure de loisirs d'accueil.

Mots-clés: jeunesse,enfants,adolescents,centre de loisirs,projet éducatif,service public,engagement citoyen

---

URL source: <https://www.saintsebastien.fr/fr/jeunesse/projet-educatif>